

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 29 AVRIL 1914

G.-E. DION, Administrateur

Les Ponts du Lac Baker

Quoi qu'en dise notre confrère de Moncton, nous n'avons pas relevé le passage du correspondant de *L'Acadien* dans le but d'abriter qui ce soit. Nous laissons au journalisme de parti la mission d'appliquer le couvercle ou de l'enlever, selon qu'il s'agit de bleus ou de rouges. Notre programme est de dire toujours la vérité, de renseigner nos lecteurs, sans nous occuper des susceptibilités. Et lorsque le confrère mentionne le *Gleaner*, comme acceptable au directeur du *Madawaska*, parce que c'est un journal conservateur, il ne sait pas ce qu'il dit. Quand le *Gleaner* dira vrai, nous le suivrons; quand il mentira, nous le condamnerons. Nous tiendrons la même ligne de conduite envers *L'Acadien*.

L'Acadien a publié un passage faux, complètement faux. C'est pour établir les faits que nous avons parlé. Notre confrère cite des autorités et déclare qu'il "va aux sources avant que d'avancer des faits." Tant pis pour *L'Acadien*, si ses autorités l'ont induit dans l'erreur. Dans le cas présent, la source d'où jaillit la vérité est la paroisse du lac Baker. Quand bien même, le confrère s'évertuerait à fouiller dans tous les rapports; quand bien même, il citerait tous les journaux de la province et tous les membres du gouvernement local, il n'arrivera pas à faire croire aux gens du lac Baker et des alentours que deux gros ponts n'ont pas été construits, l'an dernier, dans cette paroisse.

Nous répétons donc ce que nous avons dit le 15 avril courant: "Il n'y a aucun pont au lac Baker qui a coûté \$3,739.08. Ce montant est la somme totale du coût de deux ponts construits au lac Baker. L'un a coûté \$2,469.14; l'autre a coûté \$1,269.94.

Voici les faits:

Le pont qui a coûté \$2,469.14 a été construit près de l'église; l'autre pont en question a été construit sur la décharge du lac, — le ruisseau Baker — et a coûté \$1,269.94.

A la page 98 du rapport des travaux publics, nous lisons à propos des ponts du Madawaska:

"Baker Lake Outlet, Clair..... \$2,469.14."
"Baker Lake, Baker Lake..... \$1,269.94."

Ici, il y a une petite erreur de nom. "Baker Lake Outlet" est dans la paroisse de Baker Lake, et non dans la paroisse de Clair. La chose est sans importance et bien visible puisque le montant ne varie pas.

A la page 118 du rapport de l'auditeur général, au lieu d'écrire "Baker Lake Outlet Bridge" et "Baker Lake Bridge", le nom "Baker Lake Bridge" apparaît deux fois. Mais les montants sont les mêmes que dans le rapport du ministre des travaux publics. En regardant le rapport de l'auditeur général, sans regarder le rapport du ministre des travaux publics, on peut être porté à croire que les deux montants furent payés pour un seul pont: "Baker Lake Bridge"; mais en consultant les deux rapports, on ne peut s'y méprendre: il est de suite évident qu'il est question de deux ponts dont l'un a coûté \$1,269.94 et l'autre \$2,469.14.

Il peut se faire que le subalterne qui a préparé la réponse à la question concernant les ponts, en voyant dans le rapport de l'auditeur général le nom "Baker Lake Bridge" mentionné deux fois, a cru qu'il s'agissait d'un seul pont, et, il additionna les deux montants formant un total de \$1,739.08. Il ne faut pas être assez naïf pour croire que les ministres ont le temps de s'occuper de tous ces petits détails de routine.

Mais nous, dans l'occurrence, nous ne nous basons pas sur des rapports, ni sur des journaux, ni sur des paroles. Nous connaissons les faits personnellement. Nous avons vu les deux ponts en question, de nos yeux vu, ce qu'on appelle vu. Les dits ponts ont été construits, l'an dernier, et payés. Ils sont solides et bien faits; l'un près de l'église; l'autre sur la décharge du lac Baker. Est-ce assez clair, assez précis, assez catégorique pour convaincre "*L'Acadien*" que nous connaissons parfaitement ce dont nous parlons?

Donc, pour le présent, au moins, nous n'insérerons pas notre nom, ni en grosses lettres, ni en petites lettres, ni "à la queue", ni à la tête de la liste des "menteurs". Si le confrère a quelque révision à faire, qu'il le fasse, c'est son affaire. Quant à nous, nous sommes restés dans les limites de la vérité absolue. Nous connaissons les faits et nous renseignons nos lecteurs. Si le confrère reste incrédule, après ce que nous venons de dire, et bien! il n'y a qu'un remède: que le directeur de *L'Acadien* vienne aux vraies sources. Nous nous ferons un plaisir de l'accompagner au lac Baker. Là, il pourra voir par lui-même, consulter les personnes et se rendre compte que *Le Madawaska* avait raison.

Notre Journal

Quelque modeste et bon enfant que soit notre journal, il paraît qu'il a des ennemis. Nous n'en sommes nullement surpris et le contraire nous paraît bien plus étrange.

Nous avons compté là-dessus, comme nous avions prévu bien d'autres difficultés dont plusieurs sont encore à venir.

Dernièrement, nous avons traité des sujets qui touchent de près à la politique. Nous avons dit, entre autres, bien franchement ce que nous pensions de l'incident Dugal-Landry à Fredericton. Nous savons que certaines personnes à la lecture de ces articles ont souri d'aise en disant: "*Le Madawaska* commence à faire de la politique, il ne vivra pas longtemps."

Nous savons aussi que certains de nos articles d'inspiration patriotique et française n'ont pas eu l'heur de plaire à tout le monde. Bien plus, pendant que quelques-uns nous accusaient ouvertement d'écrire des articles qui ne disaient rien, d'autres s'offensaient de ce que ces mêmes articles en disaient trop. Que voulez-vous? Des goûts et des couleurs, on ne discute pas, et nous avons pensé qu'il fallait mieux laisser dire.

Nous n'aurions pas apporté plus d'importance qu'il n'en faut à ces critiques, mais la demande constante qu'on nous fait de notre numéro programme, depuis longtemps épuisé, nous a décidé à rappeler brièvement les grandes lignes de notre programme.

Nous en profitons pour faire remarquer spécialement à nos lecteurs, amis ou ennemis, que nous n'avons jamais prétendu rédiger un journal neutre, ni en religion, ni dans les choses nationales, ni en politique.

Nous l'avons déclaré bien catégoriquement dans notre premier numéro (27 novembre 1913): "*Le Madawaska* est un journal catholique et français." Nous nous sommes engagés envers le public à défendre les droits de la population française "contre toute attaque d'où qu'elle vienne et quels qu'en soient les auteurs." Nous suivions notre programme sur ce point et nous ne permettrons pas qu'on essaie de diminuer sans cause l'influence de nos représentants sans faire entendre nos protestations. Que l'attaque vienne de nos compatriotes ou d'ailleurs, notre ligne de conduite est toute tracée.

Pour ce qui est de politique, voici ce que dit notre programme "*Le Madawaska* n'est pas un journal politique, nous ne serons pas l'esclave d'aucun parti", mais, "nous renseignons nos lecteurs, nous dirons la vérité, dut-elle blesser quelques susceptibilités."

C'est ce que nous avons fait, c'est ce que nous continuons de faire. Nous ne prétendons pas à l'infaillibilité, mais nous tâcherons d'user de prudence et nous espérons traiter tout le monde avec justice, tout en ne permettant pas qu'on induise nos concitoyens en erreur quand nous serons à même de les renseigner.

Voilà, brièvement résumées les grandes lignes de notre programme. Nous ne croyons pas y avoir manqué. D'ailleurs l'extension de notre journal, l'accroissement constant et non sollicité de notre liste d'abonnés nous prouve que le public nous a favorablement jugés. C'est tout ce que nous voulons.

D'ERLANGES.

Nouvelles d'Ottawa

Les nombreux amis de M. Placide Gaudet, généalogiste acadien aux Archives Canadiennes, apprendront avec douleur qu'il vient de perdre sa fille cadette, Evangéline.

La petite Evangéline fut atteinte d'un érysipèle au bras gauche qui se développa en un empoisonnement de sang. Malgré les bons soins de ses dévoués parents, du docteur Chabot et d'une religieuse qui était venue la secourir, elle rendit son âme à son "petit Jésus", samedi matin, le 18, à l'âge de 10 ans.

Un grand nombre d'amis visitèrent M. et Mme Gaudet

pendant les deux jours que les restes reposèrent en chapelle ardente. Tous ont pris vivement part au malheur qui venait de les frapper.

Aux funérailles qui eurent lieu lundi matin, à la Basilique un nombreux cortège suivait la bière. Toutes les petites compagnes de classe de la défunte, de l'école Youville, conduites par la religieuse professeur, assistaient à la triste et touchante cérémonie.

On remarquait dans le cortège l'hon. sénateur Girroir, M. Robidoux, M. P., le docteur Doughty, archiviste-en-chef, le docteur Valade, M. l'échevin Pinard, les officiers de la succursale "De Razilly" et un grand nombre d'autres.

R. I. P.

Notes Parlementaires

Le débat sur le budget est terminé. Il a duré près de trois semaines. Jendi de cette semaine, Sir Wilfrid Laurier a fait un discours qu'il termina en proposant l'amendement suivant: "*Cette Chambre est d'avis que, en vue des conditions économiques actuelles du pays, il serait juste de porter le blé, les produits du blé, et les instruments aratoires sur la liste des articles admis en franchise; et que, sans causer d'injustice à aucune classe de personnes, des mesures devraient être prises pour diminuer le coût de la vie, en abaissant judicieusement les impôts.*"

L'amendement du chef de l'opposition a été rejeté par une majorité de 42. Seulement 134 députés ont voté: 88 conservateurs, 46 libéraux. Il y en avait 7 de présents qui n'ont pas voté parce qu'ils avaient pairé. Or, il y avait à la Chambre 141 députés sur 221. Les autres, au nombre de 80, étaient absents.

Sir Wilfrid a parlé pendant une heure. Il a dénoncé le gouvernement pour n'avoir rien fait pour diminuer le coût de la vie. "Comme l'agriculture est à la base de la prospérité nationale, dit-il, nous devons encourager les fermiers en abolissant l'impôt sur les instruments aratoires". Il est d'avis que le Canada ne produit pas autant qu'il le devrait et puisqu'il nous faut acheter ce qui nous manque des Etats-Unis, il veut la détaxe complète sur les produits alimentaires.

C'est l'hon. M. Foster qui répondit à Sir Wilfrid. Il dit que l'agriculture canadienne n'a jamais été aussi prospère qu'elle l'est aujourd'hui. Il remarque que l'amendement de l'opposition ne mentionne pas le *free food* malgré que Sir Wilfrid, à Hamilton, l'année dernière, en a fait la principale partie de sa nouvelle politique. "Gardons notre blé pour en faire de la farine, que nous mangerons nous-mêmes, dit-il; s'il en reste nous l'envoyons sur les marchés étrangers où elle pourra faire avantageusement concurrence à n'importe quel produit étranger".

Le docteur Clarke, député libre-échangiste de Red Deer, répondit au ministre du Commerce. Son discours fut un plaidoyer en faveur du libre-échange. On sait, que depuis qu'il est aux Communes, le docteur Clarke ne cesse de prêcher l'abolition complète des impôts. Il est un des *gros canons* de la gauche. MM. Stevens, (Vancouver) et Boivin, (Sheffield) le plus jeune

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

Casier Postal "5" Tél. 28-41
MAX. D. CORMIER, B. A. I. L. R.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone 29
STEVENS & LAWSON
Avocats, Notaires Publics
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal 4 Téléphone
J. E. MICHAUD, B. A. I. L. R.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

A. M. CHAMBERLAND, B. A.
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC
Bureau: Grand Falls
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine
Anderson Siding le 15 de chaque mois.

MEDECINS

Phone 11-
A. J. GUY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34
P. H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "5" Tél. 46
ALB. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone 18
J. A. RATTEY
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

A. E. THIBAUT
MARCHAND DE BIÈRES
Assortiment complet
EDMUNDSTON, N. B.

J. A. DAIGLE
HOTELLIER
ANDERSON SIDING, N. B.

FIRMIN MICHAUD
Marchand de Liqueurs
ST-LEONARD, N. B.

Casier Postal 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARCHAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

JOS. A. GAGNE
PEINTRE DECORATEUR
TAPISSEUR
Toujours en magasin: Peinture et Tapisseries

Téléphone
LOUIS A. DUGAL
Contracteur Electricien
EDMUNDSTON, N. B.

Dr Z. VEZINA
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.
— Médecin spécialiste —
de l'Hôpital de Fraserville
Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.

Bureau: 151 rue Lafontaine
Fraserville, P.Q.
Tél. Kamouraska, No. 325.
Tél. National: 519

Heures de Bureau:
10 hrs à 11.30 hrs a. m.
2 hrs à 5 hrs p. m.
Soir: 7 à 8 P.M.

député libéral, furent les derniers orateurs du débat.

Le ministre des finances a annoncé que le gouvernement rembourserait aux créanciers de la défunte *Farmer's Bank* l'argent qu'ils ont perdu par la faillite de cette banque. Le montant ne devra pas excéder \$1,200,000.

ARCUS.

25 avril.

E.-H. CIMON
Résidence: Avenue Fraser.
Bureau: Bloc Cimon.
Rue de l'église

LEO BERUBE
Bureau: Rue de l'église
Bloc Potvin - Fraserville P.Q.

POTVIN & LANGLAIS
Bureau: Vis-à-vis l'église
Fraserville, P.Q.

L.FON PARADIS, L.L.L.
Bureau: Rivière-du-Loup,
Station, P.Q.

LOUIS-A. TALBOT
Rue Lafontaine,
Riv.-du-Loup, Station.

ERNEST PETTIGREW
Médecin et chirurgien-
Bureau de feu Dr. F.-E. Gilbert

Dr. M. OUMET
Des Hôpitaux de Montréal et du
"Post Graduate de New-York"

Dr. A. LANDRY
D. D. S. L. D. S.
Tél. Kamouraska 334

Dr. T.-A. COTE
Médecin-vétérinaire-
4, rue Beauvillain Fraserville P.Q.

CHS. DEVOST
Marchand de voitures-
Spécialité: ouvrage en caout-
chouc de toutes sortes, pour roues,

C. DUCHARME
Marchand-tailleur-
Rue Lafontaine - Fraserville, P.Q.

TABAC! TABAC!
Avis aux marchands. Pour
votre assortiment de tabac

JOS. FRENETTE
Rue Lafontaine, Riv.-du-Loup Sta.

JEAN RHEAUME
Boucher-
Rivière-du-Loup, Station, P.Q.

ARSENÉ THIBAUT
Marchand de chaussures-
Le plus grand détail de chaussures

J.-E. LEVESQUE
Marchand-sellier-
Convertoirs d'hiver pour chevaux,

J.-A. CHAREST
Bouvier-
Rue Lafontaine

GEORGES OUMET
Ingénieur Civil,
et Arpenteur-Géomètre.

LOUIS MARQUIS
Boucher-
Toujours en mains: Bœuf, veau,

PHILIPPE RIOUX
Marchand de Chaussures-
Clagues et Bas.
Agent Strider par Franck W. Slater

T. MERETTE
Voiturier-
Voitures de commande,
Réparations de toutes sortes

D.-E. MORIN
Agent général et inspecteur
Pour les Compagnies d'assuran-

J.-D. PROULX
Marchand de fleur-
Boulangier-
Rue Jones - Fraserville, P.Q.

FRS PELLETIER
Marchand-épicière-
Et agent d'instruments aratoires

VICTOR DEVOST
Rue Lafontaine - Fraserville P.Q.

JOS.-N. ANCTIL
Marchand de liquères-
En face de la Station I.C.R.

Agent d'Assurances
JOS.-E. MARCOTTE
AGENT GENERAL

THE GREAT WEST LIFE ASS. CO.
Bureau-chef: Winnipeg.
Boite Postale 168 Tel. Kam. 443

Avis important
Nous prions nos correspon-
dants de nous faire parvenir

J.-E. LEVESQUE
Marchand-sellier-
Convertoirs d'hiver pour chevaux,

J.-A. CHAREST
Bouvier-
Rue Lafontaine

GEORGES OUMET
Ingénieur Civil,
et Arpenteur-Géomètre.

LOUIS MARQUIS
Boucher-
Toujours en mains: Bœuf, veau,

A Vendre
Magnifique étalon "Ardennais",
sous poil rouge foncé. Poids 1820

A Vendre
Un emplacement de 3 arpents
carré, avec maison dessus conscri-

A Vendre
Magnifique étalon "Ardennais",
sous poil rouge foncé. Poids 1820

A Vendre
Un emplacement de 3 arpents
carré, avec maison dessus conscri-

LA BANQUE ENTRE NOUS
NATIONALE
FONDEE EN 800
CAPITAL \$2,000,000.00
RESERVE 1,550,000.00

Avis de
Legislation
Avis est par les présentes donné
que l'Assemblée sera faite à la pro-

AVIS
Photographe et Bijoutier.
M. Jos Pelletier avertit le public
qu'il s'occupera désormais de photo-

HOTEL COMMERCIAL
Rue de la Cour
Chambres confortables. Ser-
vice de premier ordre.

A Vendre
Toutes les propriétés de Mde Jos
Pelletier situées en face du magasin

MADAWASKA GARAG
En face de l'Hôtel Royal
M. Patrick Fournier offre
en vente un automobile "Ford"

A vendre
Un emplacement de 3 arpents
carré, avec maison dessus conscri-

LA BANQUE ENTRE NOUS
NATIONALE
FONDEE EN 800
CAPITAL \$2,000,000.00
RESERVE 1,550,000.00

Avis de
Legislation
Avis est par les présentes donné
que l'Assemblée sera faite à la pro-

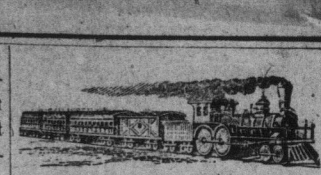
AVIS
Photographe et Bijoutier.
M. Jos Pelletier avertit le public
qu'il s'occupera désormais de photo-

HOTEL COMMERCIAL
Rue de la Cour
Chambres confortables. Ser-
vice de premier ordre.

A Vendre
Toutes les propriétés de Mde Jos
Pelletier situées en face du magasin

MADAWASKA GARAG
En face de l'Hôtel Royal
M. Patrick Fournier offre
en vente un automobile "Ford"

A vendre
Un emplacement de 3 arpents
carré, avec maison dessus conscri-



CHEMIN DE FER TEMISCOUATA
HORAIRE-depuis le 10 Novembre 1913
Express: Dép. Riv. du Loup 7.30 a. m.

SOUVENIR DE
FAMILLE
Important Registre
Familial
Prix: l'exemplaire, 10c.

Intercolonial
RAILWAY
Le 1er et après le 1er Novembre 1913 les
convois de fer voyageurs font 60th:

LE 28 OCTOBRE 1913
DERNIÈRES EX-
CURSIONS DE
COLONS
au MANITOBA,
SASKATCHEWAN,
ALBERTA.

WAGONS-SALON OBSERVA-
TOIRES.
Maintenant attachés aux trains
laissant Québec et Montréal à 1.30

TRAIN DE LUXE
A 5.00 hrs p. m., tous les jours
de la Gare du Palais, Québec. Service

CONSULTEZ-NOUS
Pour tout voyage, nous vous
donnerons avec plaisir des conseils

Abonnez-vous au
"Madawaska"

Various small advertisements and notices on the right side of the page, including real estate listings and business announcements.

Comment elever les garçons ?

10. Ne pas les habituer à être douilletés.

20. Développer chez eux les qualités du cœur et de l'esprit, afin qu'ils soient sensibles aux émotions de la famille et de la religion, et qu'ils choisissent de la vie le côté le plus pratique et le plus avantageux.

30. Leur donner une orientation sage; exiger une soumission raisonnable, afin que, plus tard, ils sachent se soumettre aux lois et aux autorités légitimement constituées, comme doit le faire tout bon citoyen.

40. Leur donner autant de latitude que possible, pour les habituer à dépendre d'eux-mêmes et à ne pas trop compter sur les autres.

50. Ne pas exiger une soumission absolue; on blessait ainsi leur fierté et ils manqueraient bientôt de confiance en eux-mêmes.

60. Les habituer jeunes au travail, sous la direction ferme et justement sévère d'un étranger.

La Sauvegarde.



Synopsis of Canadian North-West Land Regulations

1. The sole right of a family, or any individual, to settle on a quarter-section of land in any of the Territories of the Dominion of Canada, shall be granted to the applicant if he appears in person at the Dominion Lands Agency or Sub-Agency for the District. Entry by proxy may be made at the office of any Local Agent of Dominion Lands (not sub-agent), on certain conditions.

2. Duties—Six months residence upon and cultivation of the land in each of three years. A homesteader may live within nine miles of his homestead on a farm of at least 80 acres, on certain conditions. A habitable house is required in every case, except when residence is performed in the vicinity.

3. In certain districts a homesteader in good standing may pre-empt a quarter-section along side his homestead. Price \$3 per acre. Duties—Six months residence in each of six years from date of homestead entry (including the time required to earn homestead patent), and 80 acres extra cultivation.

4. A homesteader who has exhausted his homestead right and cannot obtain a pre-emption may take a pre-empted homestead in certain districts. Price \$3 per acre. Duties—Must reside six months in each of three years, cultivate 80 acres and erect a house worth \$500.

The area of cultivation is subject to reduction in case of rough, scrubby or stony land.

W. W. COOK,
Deputy of the Minister of the Interior,
N. B.—Unauthorized publication of this advertisement will not be paid for.—3222.

La justice chrétienne

Il existe une manière ancienne et très économique de mettre fin aux différends et aux procès.

Cette manière est en usage en Bretagne, et voici en quoi elle consiste.

Quand deux campagnards ont ensemble une contestation, au lieu d'avoir recours aux tribunaux, aux avocats ou aux huissiers, ils prennent leur curé pour arbitre.

Il se rendent à l'église et demandent une messe de "conciliation". Ils vont d'abord à confesse et s'approchent ensuite de l'autel; le curé se lève après une courte prière; on se rend sur le pré derrière le cimetière, et chacune des deux parties expose et défend sa cause.

Le curé prononce sa décision, et l'on rentre à l'église entendre la sainte messe; les deux adversaires s'approchent de la table de communion et reçoivent la sainte Hostie.

C'est tout.

Jamais on n'a entendu dire qu'une sentence rendue dans pareilles circonstances n'ait été exécutée par le perdant. Les différends n'amènent jamais d'inimitié et les frais se bornent à quelques pièces d'argent que les plaideurs glissent en passant dans le trou des pauvres.

C'est simple comme la vérité et grand comme la religion.

Le Moniteur Acadien.

Le curé prononce sa décision, et l'on rentre à l'église entendre la sainte messe; les deux adversaires s'approchent de la table de communion et reçoivent la sainte Hostie.

C'est tout. Jamais on n'a entendu dire qu'une sentence rendue dans pareilles circonstances n'ait été exécutée par le perdant.

C'est simple comme la vérité et grand comme la religion.

Avis aux Cultivateurs

Jeumont à vendre ou à échanger 12 ans, pesant 1050 livres, devant donner un poulain vers la fin de mai. Aussi un bon local pour magasin ou restaurant. Conditions faciles.

S'adresser au
QUEENS HOTEL,
RAOUL BELANGER,
Propriétaire.

Bulletin du Parler Français au Canada

Pages Sommaire Avril 1914
285.—Livres de prix Canadiens.
287.—Alcée Fortier ANTONIO HUON. Ptre.
290.—Notes de littérature
291.—L'action française en Amérique: La Langue française et les petits Canadiens français de l'Ontario.—Le mode de résistance.—Conclusion ALPHONSE T. CHAMBERLAIN.
306.—Sarclores. LE SARCLORE.
307.—Les livres J. E. PRINCE et ADJUTOR RIVARD.
309.—Au service des intérêts français.
31.—Ce qui se dit dans la presse.—La presse de France à la rescousse.—Un journal d'Irlande pour la cause française.—Un journal de concentration française.—Pour la formation d'une élite irlandaise.
32.—Ce qui se fait chez nous.—Une bonne nouvelle d'Alberta.—L'Ontario irlandais.—Nos gens aux Etats-Unis. A. D.
316.—Publications récentes
317.—Une anthologie
318.—Lexique canadien-français (suite). LE COMITÉ DU BULLETTIN.
320.—Revue et journaux. A. R.
322.—Bulletin bibliographique ADJUTOR RIVARD.
323.—Ligne des Droits de français: Liste d'expressions pour le commerce et l'industrie (à suivre).
Rédaction et Administration. La Société du Parler Français au Canada. Université Laval, Québec. Abonnement: \$2.00 par an; au numéro, 20 sous.

Guerre à l'alcool

UNE VOIX EPISCOPALE

Faisons un simple calcul, mettons à la base le nombre approximatif de onze mille foyers; à côté de ce chiffre, insérez celui de cent cinquante auberges et voyez ce qu'il en coûte au diocèse, à ses diverses paroisses, à nos familles pour alimenter, soutenir, faire prospérer, enrichir quatre fois plus d'aubergistes qu'il n'en faut.

Songez en conséquence au montant énorme d'argent qui s'écoule par cette voie néfaste du commerce exagéré des boissons échauffantes et voyez ce qui pourrait, sans effort, au moyen de tant d'argent gaspillé, se faire pour l'avantage matériel de la municipalité, pour la fabrique, pour tenir vos écoles sur un pied convenable pour garder toutes vos

familles dans vos paroisses respectives et à maintenir l'aisance, le confort, la paix et le bonheur.

La boisson à elle seule, simplement en prenant le surplus de ce qui pourrait raisonnablement s'admettre, coûte plus cher que l'instruction de tous vos enfants, que le soutien de toutes vos maisons de charité, et que l'entretien même de vos églises.

Regardez autour de vous, parcourrez les rues de votre village et les rangs de votre paroisse refaites par la pensée l'histoire de tant de familles que vous avez connues, heureuses comme la vôtre, en possession jadis du même bonheur et d'un héritage semblable.

Comptez le nombre de maisons déserteries, de familles dispersées, jetées aux quatre vents de la misère et plongées à tout jamais dans la tristesse et le désespoir.

Cherchez les causes, de tant de ruines. Est-ce à la suite de la construction d'une église et d'une réparation trop coûteuse? Est-ce pour avoir voulu procurer à leurs enfants une éducation soignée? Est-ce pour avoir voulu maintenir dans leur maison un confort raisonnable? Est-ce pour avoir voulu honnêtement leur quot-barat aux améliorations de la municipalité et au progrès matériel de leur paroisse? Oh! non! et vous le savez bien. C'est la boisson, c'est l'intempérance, c'est l'ivrognerie et le cortège de désordres qu'elle traîne après elle qui ont jeté ces familles dans la dévotion et la misère.

S. G. Mgr EMARD, Evêque de Valleyfield.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 30 Mai 1914 pour le transport des Mallettes de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, soit par semaine, soit par mois, entre Grand Falls et St-Anand à commencer le 1er juillet prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat, peuvent être vus aux bureaux de Poste de Grand Falls-St-Anand et au bureau de l'Inspection des Postes, à St-Anand, ainsi qu'au bureau de l'Inspection des Postes, à St-John, N. B., le 9 Avril 1914.

N. R. COLTHER, Inspecteur des Postes.

ANDRÉ A. LEVESQUE
MARCHAND GÉNÉRAL
Marchandises Sèches, Epicerie,
Férounerie, Vaiselle
Propriétaire de Beurrière
Je fais aussi le commerce de mouton
ST ANDRÉ, CO. MADAWASKA, N. B.

Une Grande Joie

Comme au clerc qui l'entoure d'une respectueuse affection, comme aux hommes distingués qui l'admirent pour sa science et sa vertu, comme au plus en vue et au plus humble de ses ouailles profondément touchées de la bienveillance, de la charité, de l'unction apostolique de Sa Grandeur Monseigneur Louis-Nazaire Bégin, une grande joie est venue en même temps que la nouvelle de son élévation prochaine à la dignité de Prince de l'Eglise. De même que le peuple, pris d'une émotion subite, les paroles nous manquent pour exprimer convenablement les sentiments qui nous animent, et nous ne savons plus qu'acclamer nos illustres chefs spirituels: Vive Pie X! Vive Son Eminence!

Au Consistoire qui aura lieu en mai prochain, l'héritier des Laval, des Plessis et des Taschereau recevra la pourpe cardinalice. Ce sera le digne couronnement d'une belle et féconde carrière, d'une vie toute faite de prière, de travail et de dévouement, d'un épiscopat de vingt-six années animé du souffle divin et rempli des œuvres, les plus méritoires.

Avant de monter sur le trône archiepiscopal de Québec, notre vénérable archevêque s'était illustré dans les sciences et dans les lettres, avait professé très brillamment au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, en même temps qu'il donnait partout les plus beaux exemples de dignité et de vertu sacerdotales. Sacré évêque de Chicoutimi, il se révéla habile administrateur autant que pasteur dévoué. En quelques années, il avait complété les œuvres du fondateur de ce diocèse, bâti une belle cathédrale, érigé un évêché, donné un nouvel élan à l'éducation et au progrès spirituel des fidèles commis à sa garde. Quelques années plus tard, il était nommé archevêque de Cyrène et coadjuteur de feu Son Eminence le Cardinal Taschereau, à qui il a succédé. Que pouvons-nous dire de son règne parmi nous, sinon qu'il fut un temps de paix, de bonheur, de bonne volonté, qui vit une floraison magnifique d'actions sociales catholiques.

Nous n'avons pas la compétence voulue pour traiter comme il conviendrait de cette brillante carrière, mais nous offrons ici notre faible tribut d'hommages, en exprimant l'espoir qu'une plume plus autorisée saura redire à nos lecteurs les traits infiniment touchants de la vie du nouveau cardinal canadien. L'Eglise sait honorer aujourd'hui selon le désir de nos cœurs l'un des nombreux prélats qui jettent tant de lustre en ce pays sur la pensée catholique et romaine. Nous sera-t-il permis de dire que, par ces travaux, par son âge, par la surnaturelle beauté de sa vie, Sa Grandeur Monseigneur Bégin semblait le premier de ces glorieux pontifes qui méritent d'autant mieux la pourpe qu'ils ne la recherchent point.

L'Événement.

A Vendre A VENDRE

Une maison 26 x 40, avec dépendances, dans la ville d'Edmundston. Aussi une paire de juments de six ans pesant 1600 livres chacune. Une des juments a eu un poulain.

Je vendrai le tout excessivement bas. La maison d'une valeur de \$5,000.00 sera vendue \$3,000.00. Les juments seront sacrifiées pour \$300.00 chacune.

Je vendrai aussi le terrain du "Trotting Park" qui a coûté \$9,000 Je le donnerai pour \$2,500.

Ces prix sont pour argent comptant.

Adressez-vous à
GEORGES RINGUETTE,
13-14-15-16. Edmundston, N. B.

Magnifique étalon, "Colograph", poil noir. Poids 1150 lbs. Age 6 ans, il peut aller dans 2.20; 11 ans passé, j'ai payé \$625.00.

Ce cheval est garanti et enregistré des deux côtés de la rivière. Bonnes conditions.

S'adresser à
IRENÉE RINGUETTE,
1-m. St-Basile, N. B.

Abonnez-vous au "Madawaska"

— ANCIENNE ECURIE, DE —
G. N. PELLETIER & Cie

A VENDRE
50 chevaux de choix
Aussi, Foin, Avoine, Bois, etc. - Prix et conditions faciles
S'adresser à: **TETU TETU & CIE**
Successieurs de M. N. G. PELETTIER & Cie.
Phones National et Kamouraska Rue du Domaine

ECURIE THIBAUT
No. 18 Rue Lévis. FRASERVILLE, P. Q.
Aux Cultivateurs:
J'ai en mains 18 juments de choix, de 4 à 7 ans, pesant 1000 à 1300 lbs. Aussi: bons chevaux de buggie, ainsi que gros chevaux de chantiers.
Conditions Faciles. Ne tardez-pas Une visite est sollicitée.
J. C. THIBAUT

— POUR VOS —
IMPRESSIONS COMMERCIALES
Adressez-vous à l'imprimerie **"LE MADAWASKA"**
.— TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNE .—
DEMANDEZ NOS PRIX
Abonnez-vous au **"MADAWASKA"**

LE MADAWASKA

Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance. Table with columns for Canada and Foreign, and rows for 1 year and 6 months.

TARIF DES ANNONCES. Table with columns for type of advertisement and rows for first insertion, subsequent insertions, and long-term rates.

NOTES LOCALES

M. Phydime M. Caron de Fort Kent, Maine, était de passage à nos bureaux jeudi dernier. M. Fred Guerrette de Debec, N. B., était en ville ces jours derniers.

Pelletier's Mills

M. Auguste Albert et sa sœur sont revenus de Lewiston, Me, le 15 du mois courant. M. Albert doit s'en retourner prochainement. Les gens de Pelletier's Mill ont été à la sucrerie, dimanche dernier, mais ils arrivèrent un peu tard et la tire était tournée en sucre.

Hotel-Dieu de St-Basile

Il nous faut \$6,000.00 et nous les aurons si chacun fait sa part. Plusieurs ont envoyé leur offrande. Nous les remercions de la part des Religieuses, et de notre part également.

Nous recevrons les offrandes jusqu'au 15 Août 1914. Que ceux qui peuvent donner le fassent aussitôt qu'ils le pourront.

Noms des Anciens Elèves et des Bienfaiteurs qui ont envoyé leur offrande

- 11 ième liste
M. Enoil Michaud, Edmundston, \$ 10.00
Mde Louis Laplante, St Basile 2.00
Mde Dr. Sawyer, Fort Fairfield 1.00
Melle Béatrice Roberge, Red Rapids 1.00
M. Pierre Charron, Le Verte 2.00
M. et Mde Tom. Parent, Warland Mont 5.00
M. Iréné Lévesque 1.00
M. Adolphe Bérubé, 1.00
Melle Arthémise Nadeau, Eort Kent 2.00
M. X. 1.00
M. Johny Lang, Clair, 1.00
Rev. A. Hartt, ptre., Evêché de Chatham 10.00
Mde Paul F. Desjardins, Upper Siegas 1.00
Collecté par Mde P. Desjardins dans son école 1.00
M. Régis Lavoie, (Père), Couvent St-Basile 1.00
Rev. P. Moreau, ptre., Notre-Dame du Lac. 10.00
Melle Myrtle Segoe Fort Fairfield 1.00
M. Léo Chiasson, 1.00
Melle Rosanna Sirois, Ottawa 5.00
M. Philippe Roy, Rivière-Verte 1.00
M. Théodule Martin, Martin, St-Basile 1.00
Un Ami de l'Hotel-Dieu 5.00
Un bienfaiteur inconnu. 200.00
M. Georges Plourde Drummond 1.00
M. Henry Gagnon, Frenchville, 1.00
M. Eloi Soucy, St-Basile 3.00
Mde Eloi Soucy, 3.00
M. Enile Soucy, 1.00
Les Religieuses de l'Hotel-Dieu de Laval, France. 100 francs. soit 19.04

Donnez généreusement et les Religieuses et les Orphelins de l'Hotel-Dieu de St-Basile sauront, par leurs prières, attirer sur vous et sur vos entreprises, les célestes bénédictions.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900. SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, MONTRÉAL.

Table with financial data: Capital autorisé, Capital payé, Réserve et surplus. Also lists the Board of Administration with names like M. H. Laporte, M. G. M. Bosworth, etc.

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds ou agents qui sont confiés à son Département d'Épargne, sont contrôlés par un COMITÉ DE CENSEURS, et dont les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir: BUREAU DE CONTROLE (COMMISSAIRES CENSEURS) Prés: HON. SIR ALEX. LACOSTE

AUX MARCHANDS Du Madawaska

La CIE de CHAUSSURES de FRASERVILLE Limitée. Nous portons un stock considérable de Chaussures en Cuir, en feutre, de souliers à l'huile, de bas de chantiers, lacets, vernis, etc.

Nous vendons les CLAQUES manufacturées par la CANADIAN CONSOLIDATED RUBBER Co., de Montréal. Nos Prix sont Les Plus Bas. Il est à l'avantage des marchands de la région d'acheter de nous, vu que nous sommes le point de distribution le plus rapproché et cela fait une grande différence dans le prix du transport.

Ste-Rose du Dégel

Mercredi, le 22 avril, avait lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles imposantes de sieur Onézime Tremblay, père de M. Jos Tremblay, marchand de Ste-Rose. Le défunt était âgé de 85 ans et 10 mois.

ON DEMANDE

Jeune fille ou jeune femme, aimant les enfants. (Française de préférence,) pour prendre garde d'une petite fille de trois ans. Aussi une fille à tout faire, étant capable de faire la cuisine pour quatre personnes. Il n'y a pas à laver ou à repasser. Il faut avoir de bonnes recommandations. Honoraire élevé. S'adresser à Mrs. DANIEL MULLIN, 221 Germain Street, St. John, N. B.

Ste-Anne, N. B.

Dimanche le 26, la température était favorable, mais les chemins étaient impraticables, grâce aux trottoirs... car sans cela les demoiselles auraient endommagé leurs petits pieds. Le 26 courant, M. Edmond Michaud de St-André était de passage à Ste-Anne, en visite chez sa prétendue. M. Fred Lajoie de St-Hilaire, était aussi en visite chez sa prétendue. Mademoiselle Caroline Michaud, institutrice, était en visite chez M. Joseph Martin, dimanche, au quel il a donné une agréable soirée de chant et de musique. Mde Vve Albert est de retour de Boston Mass, enchantée de son voyage.

MAISON A VENDRE

Le soussigné offre à vendre, à prix réduit, une maison (style Bungalow) avec dépendances. Cette jolie résidence est tout neuve et est située, au village de St. Leonard, sur la rue du Pont International. Ne manquez pas cette occasion d'acheter une bonne maison, à bon marché, dans la plus belle localité de St. Leonard. S'adresser à, LEON P. ROY, 22-j. n. o. Campbellton, N. B.

Pourquoi il fuyait

Pourquoi donc vous sauvez-vous ainsi à toutes jambes? Nous avons convenu d'un signal. Elle m'avait demandée de me rendre sous sa fenêtre et d'imiter le bruit d'un robinet. Je suis venu, mais le père est arrivé et il a imité le bruit d'un coup de fusil.

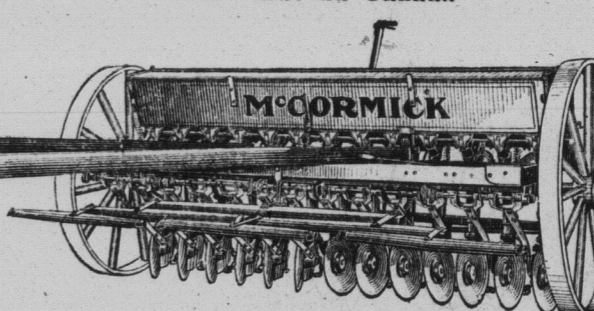
Rien que ça

Magleigh.—Je n'ai pas adressé la parole à ma femme depuis trois semaines. Tagleigh.—Pourquoi êtes-vous aussi boudeur? Magleigh.—Boudeur, mais pas du tout, j'attends simplement qu'elle s'arrête de causer pour placer une parole.

Ste-Anne, N. B.

Melle H. Canuel, de St-Fabien est en promenade chez sa sœur Melle J. Canuel. M. John Angotti, de St-Jacques, était de passage à nos bureaux aujourd'hui. Comme toujours, et personne n'en a été surpris, le whist du couvent a été un succès. La salle était remplie et tout le monde s'amusaient ferme. On nous dit que les recettes ont été au-delà de tout espoir. Tant mieux. Nos bonnes religieuses qui se dévouent à l'instruction et à l'éducation de nos petits, méritent bien cette encouragement. Les prix étaient jolis et nous félicitons les heureux gagnants de leur succès. Voici leurs noms: 1er prix pour dames. Mde J. D. Lennan. 2ème prix pour dames. Melle Alice Michaud. 3ème prix pour dames. Melle Lizette Anne Lizotte. 1er prix pour messieurs. M. Alexis Fournier. 2ème prix pour messieurs. M. Felix Hebert. 3ème prix pour messieurs. Denis Plourde. Les prix de consolations ont été décernés à Melle Annie Michaud et à M. Fred Martin. Cette après-midi, lunch et amusement pour les petits enfants à 4 hrs. Nous leur souhaitons autant de plaisir que les grands enfants en ont eu hier soir. M. Archib Soucy informe ses clients et le public en général, qu'il

MCCORMICK SINGLE & FERTILIZER DRILLS



Un "Drill McCormick" préparé bien le terrain pour le grain et ils sont de longue durée. Tout homme qui possède un de ces instruments agricoles vous l'assurera. Quand vous achetez un "Drill", achetez un McCormick. Les "McCormick Single & Fertilizer Drills" ont des essieux forts mais légers, liés par un cadre d'acier durable et roulant sur de larges roues. Ils peuvent être ajustés de manière à semer toutes sortes de grain. Avec le "McCormick Fertilizer Drill", on peut semer l'engrais dans des quantités variant de 35 à 1380 livres par acre, par l'indicateur seulement, sans changer aucune autre partie de l'instrument. Le mécanisme est très simple, se graisse facilement et fait de manière à être presque exempt de poussière. Les boîtes à grain sont grandes et très bien supportées. Toutes autres explications seront trouvées dans notre catalogue à un de nos agents ou écrivez à

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

Abonnez-vous au "Madawaska"